

Séance Ordinaire du 28/08/2013



Convocée le 18/08/2013, le conseil s'est réuni le 28/08/13
Etaient absents = JM Capra (proc à G.Cuenot) M.Loup (proc
à T.Nonnotte) - L.Peugeot.
Secrétaire = Th. Nonnotte.

Décision Nodificative n° 1 = 13/22

Approuvée par le conseil =
en dépenses (2031-041) : 5.382 €
en recettes (2031-041) : 5.382 €

Indemnités de conseil de la trésorerie municipale : 13/23

En remplacement de la délibération 13/21, le conseil confirme
à l'unanimité le refus d'attribuer l'indemnité 2013

SPD'EAU : délégués = 13/24

Sont nommés délégués =

- titulaires = G. Cuenot ; Th. Nonnotte
- suppléants = D. Nédon ; A. Bressonmaillé

SPD'EAU = délégation de la compétence EAU = 13/25

A l'unanimité, le conseil décide de confier la compétence =
EAU = production, distribution, gestion, et compter du 01/01/14
au SPD'EAU et autorise le maire à signer la
convention d'usage

Informations diverses =

- Cimetière de Marchaux = travaux d'urgence, 2466 € HT
- Journée du Souvenir français le 07/09
- Aménagements extérieurs = 4 devis en cours.
- Pas d'atelier "coup de pousse" prévu en 2013/14.
- Bruit causé par des deux-roues motos non réglés.
- TIC prévus le 02/11/2013.

La séance est levée à 21h00.

Le Maire

Le Secrétaire

Le conseil